

# Huilier

<https://collections.pacmusee.qc.ca/objets/huilier-2018-010-0804/>

Collections / La Conquête à la fondation du Canada / huilier



Licence CC BY-NC-ND 4.0

La burette est complète. Elle est de forme circulaire. La paroi est légèrement fuselée vers le bas, l'épaule est arrondie et surmontée d'un long col légèrement fuselé vers le haut; il est terminée par un sommet arrondi et surmonté d'un goulot cylindrique pourvu d'un sommet plat et large, avec un bout pointu à sillon plat, faisant office de bec verseur. La surface interne du col est dépolie. La base de la paroi se courbe vers le fond, plat et légèrement enfoncé au centre avec une trace de pontil au verre. La burette est pourvue d'une anse verticale pleine et fuselée vers le bas. Son extrémité supérieure est rabattue vers le bas et appuyée sur le sol. Son extrémité inférieure est rabattue vers le bas et appuyée sur la paroi; elle est repliée sur elle-même. ; Le décor est taillé. Il est visible sur le col, l'épaule et la paroi. Il est de motif

floral et géométrique. Sur le col, le décor principal se trouve sous le bec verseur: il consiste en paires d'ovales inclinés et superposés, avec un ovale centré au sommet et à la base. Les flancs sont ornés d'ovales superposés, puis d'un large sillon vertical. Sur l'épaule, il consiste en trois ovales disposés en triangle et de paires de petits sillons inclinés, au centre d'un rang d'ovales inclinés et de paires de petits sillons. Sur la paroi, il consiste en un pot sur pied de forme triangulaire, dont la surface est ornée d'un treillis. Du pot émergent des tiges garnies de trois feuilles à treillis. Les flancs sont ornés d'ovales disposés en croix, celui du centre étant garni d'un treillis, et entre lesquels il y a des fleurs de lys. Le décor sur la paroi sous l'anse est composé de deux motifs superposés faits de sillons rayonnants.

---

Numéro d'accession 2018.10.804

Date 1820 c

Matériaux verre incolore sans plomb de France

Dimensions 17,3 x 3,167 cm

---

© Collection Pointe-à-Callière, fonds Paul-Gaston L'Anglais, 2018.010.0804

Photo de René Bouchard